

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006(BIS)/AONO/C-  
DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE  
D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE  
(01) AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A DEMBO  
DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ,  
REGION DU NORD**

**1. Objet de l'Appel d'Offres**

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Dembo lance en procédure d'urgence pour le compte de sa Commune un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) salle de classe au Centre d'Alphabétisation Fonctionnel de Dembo dans la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

**2. Consistance des travaux**

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires-Études
- Terrassement
- Fondation
- Maçonnerie-Élévation
- Charpente-Couverture
- Menuiseries métallique et bois
- Electricité
- Peinture
- VRD

**3. Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables.

**4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique

**5. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (10 000 000) f CFA .

**6. Participation et origine**

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

**7. Financement**

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022.:

**8. Cautionnement de soumission**

*DAO N°006 (BIS) relatif aux travaux de construction d'un (01) CAF de la Commune de Dembo, Département de la Bénoué, Région du Nord.*

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **deux cent mille (200 000) Francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

#### **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel : **695 91 94 21**

#### **10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette de la Commune de Dembo.

#### **11. Remise des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Secrétariat du Maire de la Commune de Dembo** au plus tard le **17/06/2022 à 08 heures précise**.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006(BIS)/AONO/C-DEMBO/CIPM/2022 DU 18/05/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A DEMBO DANS LA COMMUNE DE DEMBO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD.**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

#### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres..

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréés par le Ministère chargé des Finances.

#### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **17/06/2022 à 09 heures précises** dans la salle des actes de la Commune de Dembo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

#### **14. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1<sup>re</sup> étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### **14.1. Principaux critères éliminatoires :**

##### **14.1.1. Pièces administratives**

- Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Absence ou non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

##### **14.1.2 Offre technique**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70%)
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

##### **14.1.3 Offre financière**

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

#### **14.2. Principaux critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 4 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (3 330 000 f CFA) sur 5 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 OUI sur les 39 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

#### **15. Références prix et attribution**

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière. le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

Un seul soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de présenter les personnel d'exécution distinct.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à Commune de Dembo. Tel.

695 91 94 21/695 11 14 48.

**18. Additif à l'Appel d'Offres**

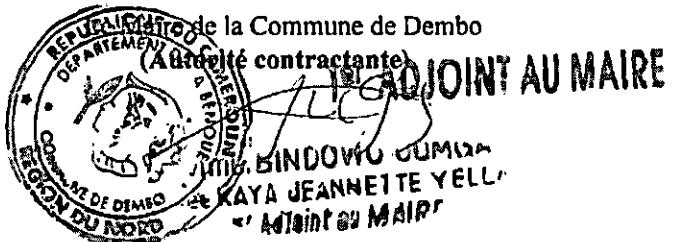
L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO et cette modification ou annulation ne peut être fait que dans le strict respect du code des marchés publics.

**19. Corruption**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

**673 20 57 25/ 699 37 07 48.**

Dembo, le 18/05/2022



**Ampliations:**

- DD-MAP/Bénoué
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono